

Errata

Bilan Innocenti 10 : Mesurer la pauvreté des enfants

Nouveaux tableaux de classement de la pauvreté dans les pays riches

Les données concernant le Canada ont été corrigées comme suit :

Figure 1b

Taux de pauvreté chez les enfants (seuil de pauvreté à 50 %) : 14,0 plutôt que 13,3

Figure 4

Taux de pauvreté chez les enfants (seuil de pauvreté à 50 %) : 14,0 plutôt que 13,3

Figure 5

Taux de pauvreté chez les enfants (seuil de pauvreté à 50 %) : 14,0 plutôt que 13,3

Taux de pauvreté chez les enfants (seuil de pauvreté à 40 %) : 7,5 plutôt que 7,3

Taux de pauvreté chez les enfants (seuil de pauvreté à 60 %) : 23,2 plutôt que 21,9

Figure 7

Écart de pauvreté entre les enfants : 21,8 plutôt que 21,4

Figure 8

Taux de pauvreté chez les enfants avant impôts et transferts : 25,8 plutôt que 25,1

Taux de pauvreté chez les enfants après impôts et transferts : 14,0 plutôt que 13,3

Figure 8a

Taux de pauvreté chez les enfants avant impôts et transferts : 25,8 plutôt que 25,1

Taux de pauvreté chez les enfants après impôts et transferts : 14,0 plutôt que 13,3

Figure 9

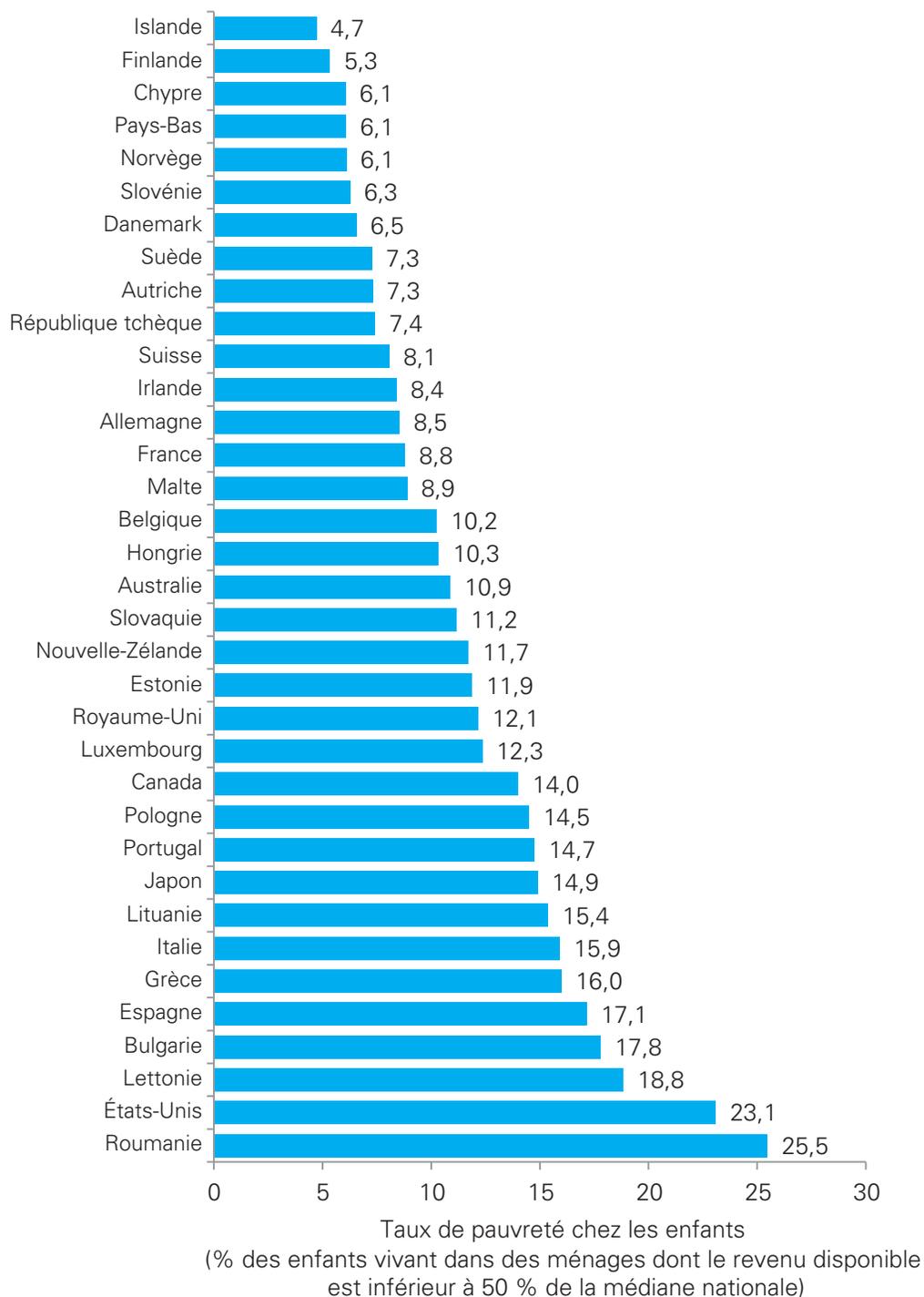
Taux de pauvreté générale (seuil de pauvreté à 50 %) : 12,2 plutôt que 11,4

Taux de pauvreté chez les enfants (seuil de pauvreté à 50 %) : 14,0 plutôt que 13,3

Figure 11a

Réduction des taux de pauvreté relative des enfants : 45,7 plutôt que 47,0 (le changement n'est pas perceptible sur le graphique)

Figure 1b. Tableau de classement de la pauvreté relative des enfants dans 35 pays économiquement avancés

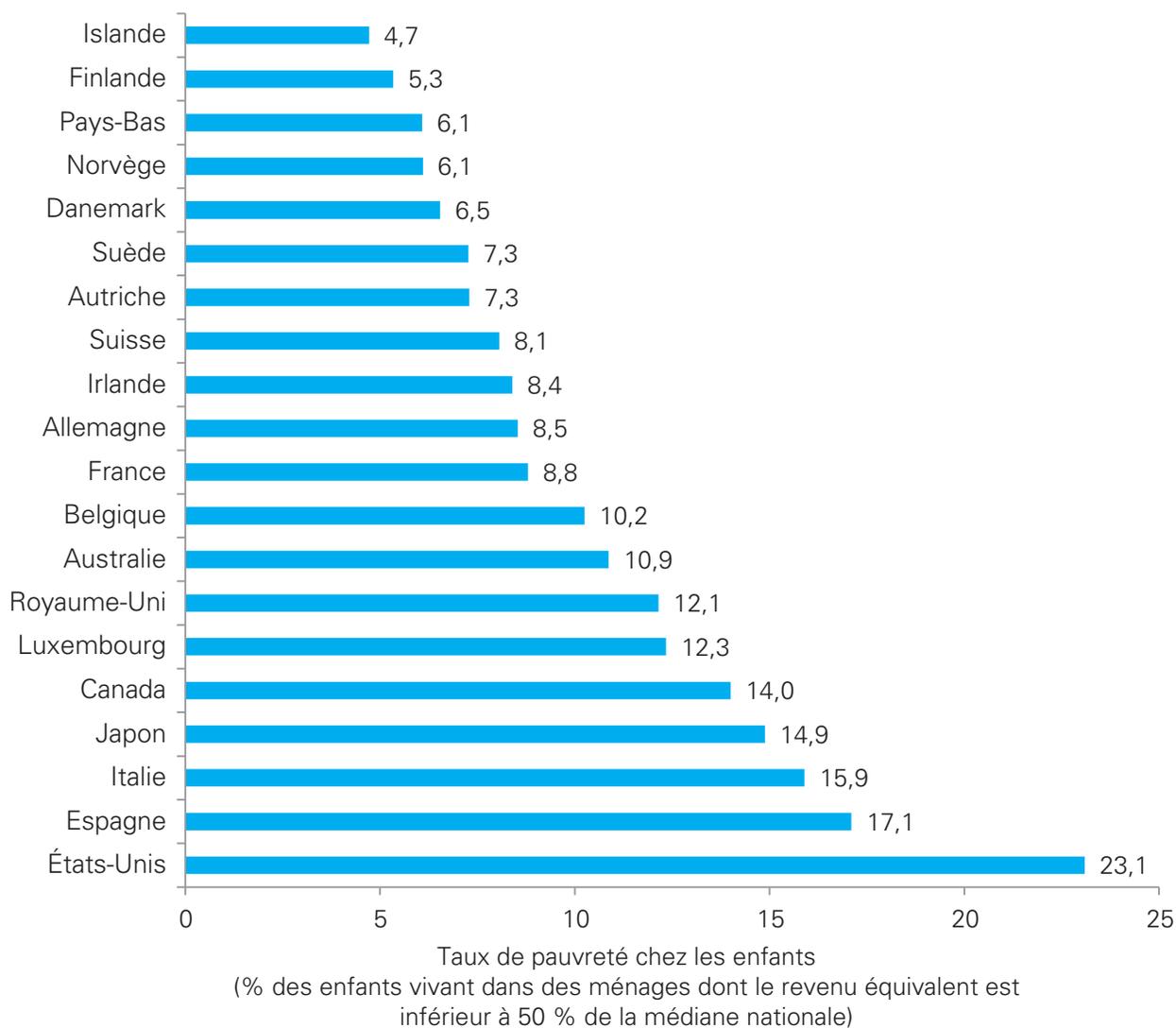


Note : Les données renvoient à des enfants âgés de 0 à 17 ans.

Sources : Calculs basés sur l'EU-SILC 2009, HILDA 2009, SLID 2009, PMS 2009 et PSID 2007.

Les données pour la Nouvelle-Zélande sont issues de Perry (2011). Les résultats pour le Japon sont issus du Bureau du Cabinet, Bureau pour l'égalité des sexes (2011).

Figure 4. Tableau de comparaison de la pauvreté relative des enfants dans certains pays de l'OCDE



Note : Les données renvoient à des enfants âgés de 0 à 17 ans.

Sources : Calculs basés sur l'EU-SILC 2009, HILDA 2009, SLID 2009, PMS 2009 et PSID 2007. Les résultats pour le Japon sont issus du Bureau du Cabinet, Bureau pour l'égalité des sexes (2011).

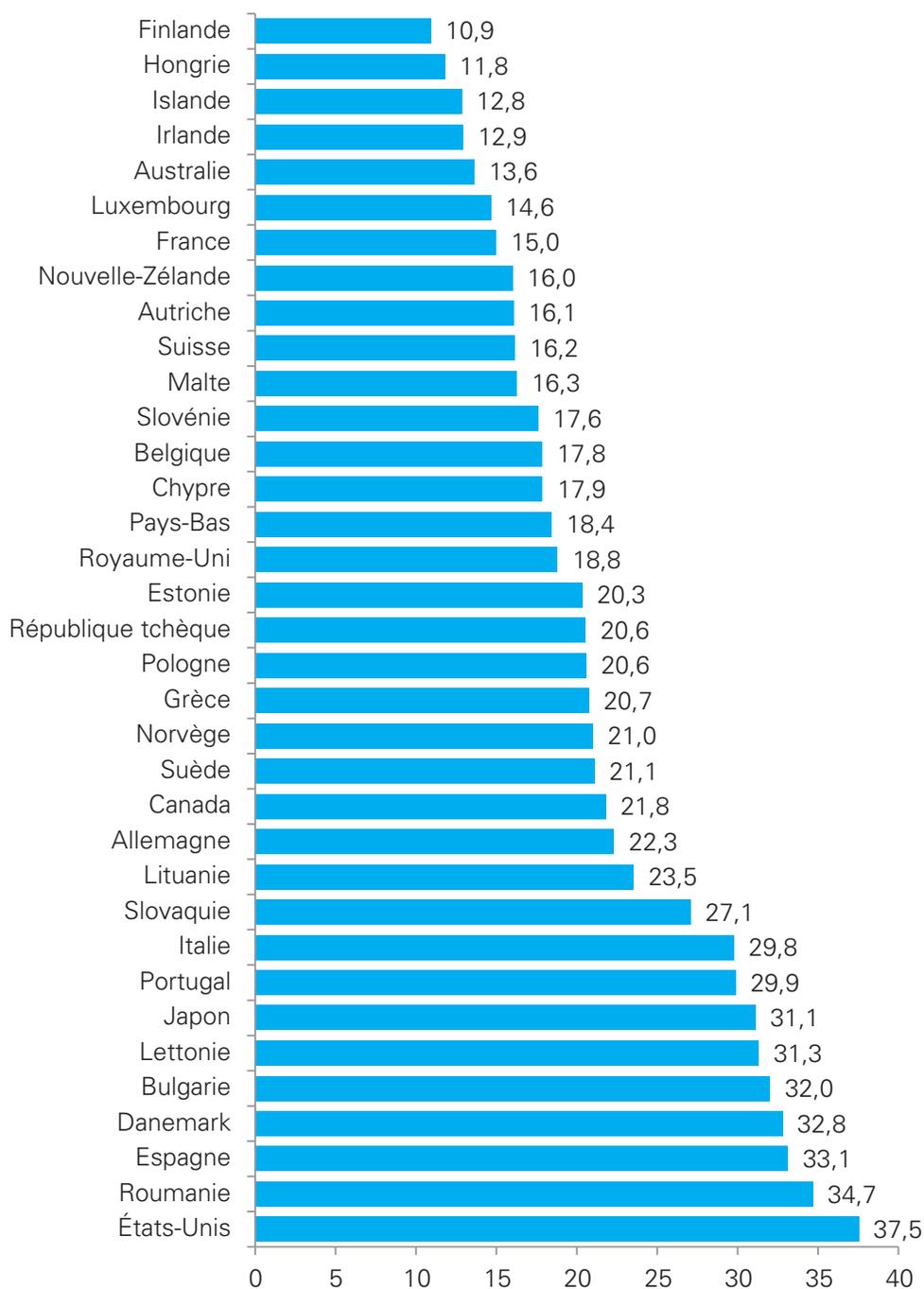
Figure 5. Taux de pauvreté chez les enfants en fonction de différents seuils de pauvreté

	seuil de pauvreté à 50 %	seuil de pauvreté à 40 %	seuil de pauvreté à 60 %
Islande	4,7	1,9	10,1
Finlande	5,3	1,5	11,9
Chypre	6,1	1,8	12,1
Pays-Bas	6,1	2,9	15,4
Norvège	6,1	3,1	11,3
Slovénie	6,3	2,9	11,1
Danemark	6,5	3,6	11,4
Suède	7,3	3,7	12,7
Autriche	7,3	3,2	13,6
République tchèque	7,4	3,8	13,0
Suisse	8,1	3,2	17,9
Irlande	8,4	3,5	18,9
Allemagne	8,5	4,6	14,9
France	8,8	3,7	16,8
Malte	8,9	2,9	20,3
Belgique	10,2	4,1	16,6
Hongrie	10,3	3,0	20,6
Australie	10,9	4,3	17,6
Slovaquie	11,2	6,6	17,0
Nouvelle-Zélande	11,7		19,4
Estonie	11,9	6,1	20,6
Royaume-Uni	12,1	5,6	20,8
Luxembourg	12,3	4,2	22,4
Canada	14,0	7,5	23,2
Pologne	14,5	7,5	22,9
Portugal	14,7	9,6	22,7
Japon	14,9	9,6	20,5
Lituanie	15,4	8,8	24,3
Italie	15,9	9,7	24,2
Grèce	16,0	8,1	23,5
Espagne	17,1	11,5	23,6
Bulgarie	17,8	12,2	24,4
Lettonie	18,8	12,8	25,0
États-Unis	23,1	16,6	31,1
Roumanie	25,5	17,8	32,3

Note : Dans les trois dernières colonnes, les nuances de bleu indiquent si les pays se trouvent dans le premier tiers du classement (bleu clair), le deuxième (bleu moyen) ou le dernier tiers (bleu foncé).

Sources : Calculs basés sur l'EU-SILC 2009, HILDA 2009, SLID 2009, PMS 2009 et PSID 2007. Les données pour la Nouvelle-Zélande sont issues de Perry (2011) et datent de 2010. Les résultats pour le Japon sont issus du Bureau du Cabinet, Bureau pour l'égalité des sexes (2011).

Figure 7. Écart de pauvreté (différence entre le seuil de pauvreté et le revenu médian des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté)

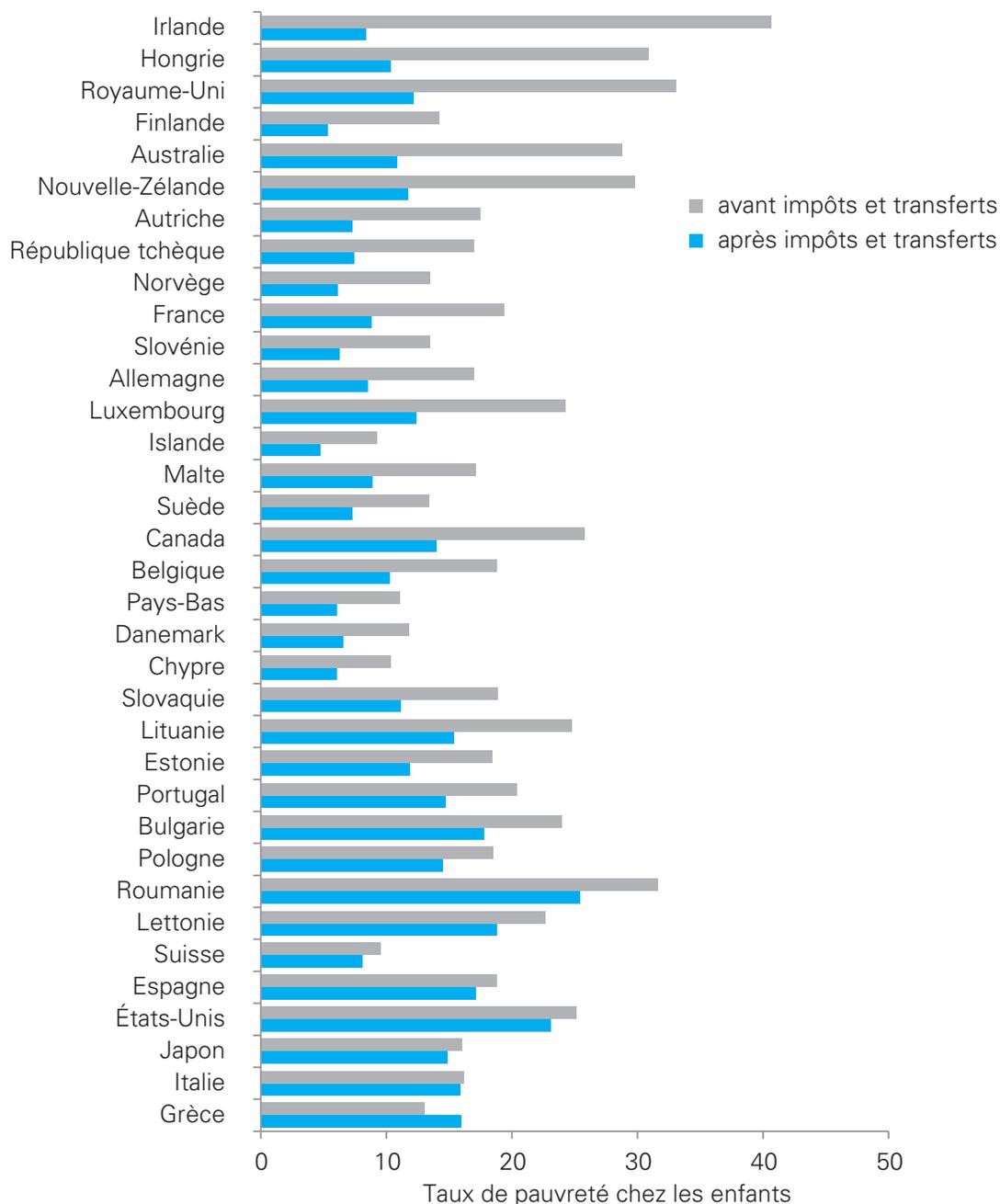


Écart de pauvreté chez les enfants (différence entre le seuil de pauvreté et le revenu médian des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté)

Note : L'écart de pauvreté est la différence entre le seuil de pauvreté et le revenu médian des personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté (seuils de pauvreté exprimés en pourcentage). Les calculs sont basés sur un seuil de pauvreté situé à 50 % du revenu médian national. Les pays sont classés selon les écarts de pauvreté chez les enfants mis en ordre croissant.

Sources : Calculs basés sur l'EU-SILC 2009, HILDA 2009, SLID 2009, PMS 2009 et PSID 2007. Les données pour la Nouvelle-Zélande sont issues de Perry (2011) et datent de 2010. Les résultats pour le Japon sont issus du Bureau du Cabinet, Bureau pour l'égalité des sexes (2011).

Figure 8. Taux de pauvreté chez les enfants avant impôts et transferts (revenu du marché) et après impôts et transferts (revenu disponible)



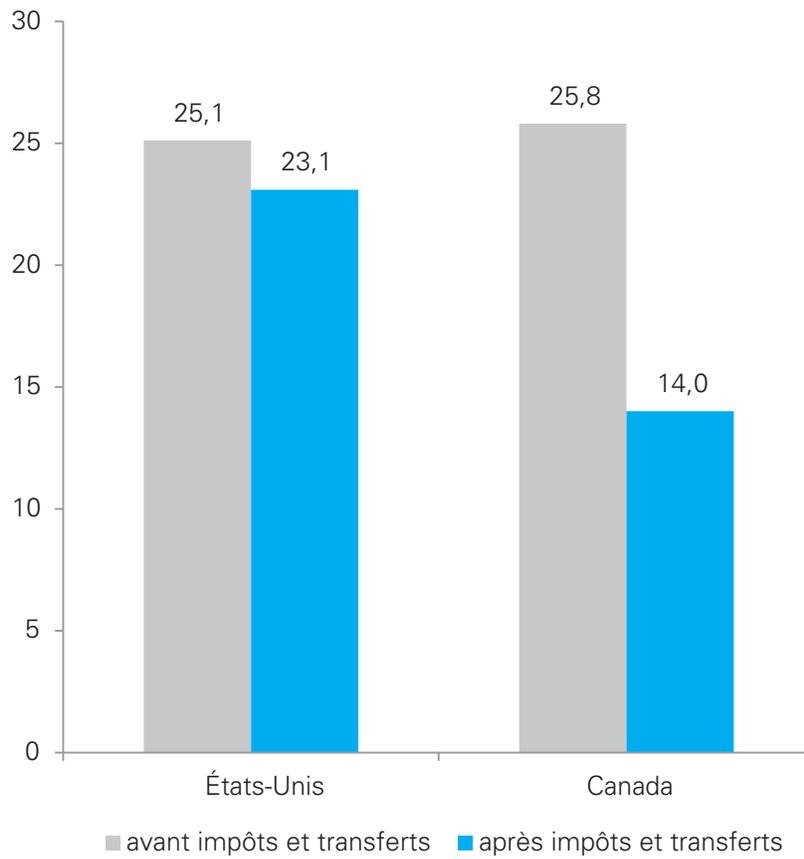
(% d'enfants vivant dans des ménages dont le revenu est inférieur à 50 % du revenu médian national)

Notes : Dans chaque pays et pour les deux types de revenus étudiés, la pauvreté est calculée sur la base d'un seuil de pauvreté de 50 % du revenu disponible médian national. Les pays sont classés en fonction des points de pourcentage de réduction obtenus.

Les « impôts et transferts » englobent tous les impôts sur le revenu versés par les ménages et toutes les prestations contribuant directement aux revenus des ménages (à l'exception des prestations en espèces ou quasi-espèces).

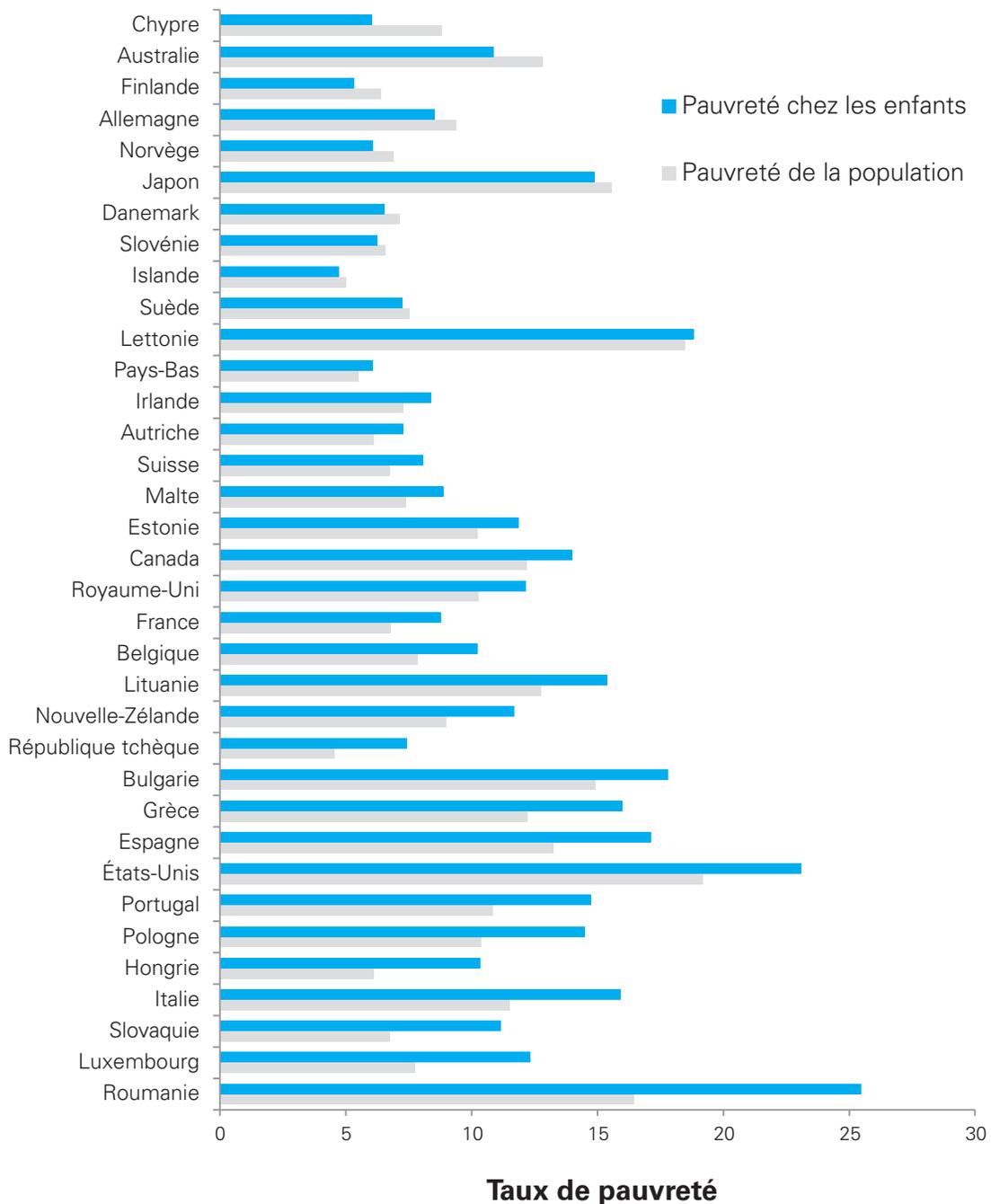
Sources : Calculs basés sur l'EU-SILC 2009, HILDA 2009, SLID 2009, PMS 2009 et PSID 2007. Les données pour la Nouvelle-Zélande sont issues de Perry (2011) et datent de 2010. Les résultats pour le Japon sont issus du Bureau du Cabinet, Bureau pour l'égalité des sexes (2011).

Figure 8a. Taux de pauvreté chez les enfants avant impôts et transferts (revenu du marché) et après impôts et transferts dans certains pays



Sources : Calculs basés sur l'EU-SILC 2009, SLID 2009 et PSID 20.

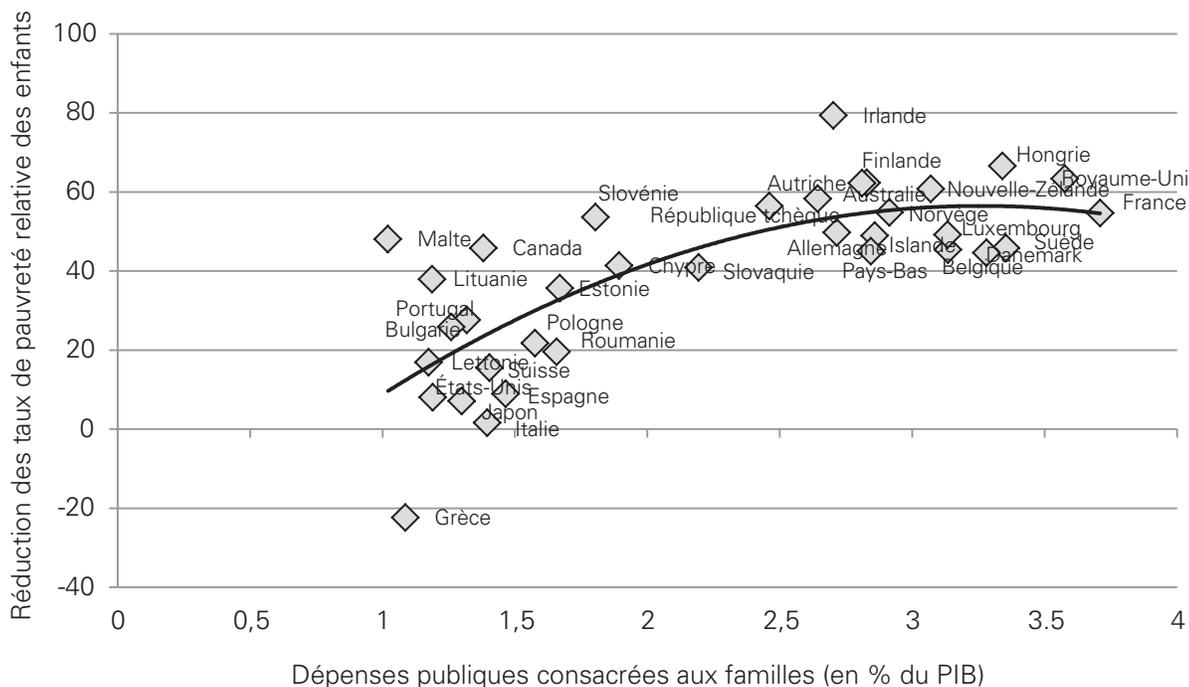
Figure 9. Taux de pauvreté chez les enfants et taux de pauvreté générale



Notes : Dans chaque pays, la pauvreté est calculée sur la base d'un seuil de pauvreté de 50 % du revenu médian national. Les pays sont classés par ordre croissant relativement à l'écart entre le taux de pauvreté chez les enfants et le taux de pauvreté générale (dans les dix premiers pays du classement, les enfants ne sont pas, en termes relatifs, défavorisés par rapport au reste de la population, tandis que dans les derniers pays du classement, la pauvreté touche particulièrement les enfants).

Sources : Calculs basés sur l'EU-SILC 2009, HILDA 2009, SLID 2009, PMS 2009 et PSID 2007. Les données pour la Nouvelle-Zélande sont issues de Perry (2011) et datent de 2010. Les résultats pour le Japon sont issus du Bureau du Cabinet, Bureau pour l'égalité des sexes (2011).

Figure 11a. Tableau comparatif des dépenses publiques consacrées aux familles et aux enfants, et des réductions des taux de pauvreté relative des enfants obtenues grâce aux allègements fiscaux et aux prestations



Source : Les données sur les dépenses publiques sont issues de la base de données de l'OCDE sur la famille et datent approximativement de 2007.

Calculs basés sur l'EU-SILC 2009, HILDA 2009, SLID 2009, PMS 2009 et PSID 2007. Les données pour la Nouvelle-Zélande sont issues de Perry (2011) et datent de 2010. Les résultats pour le Japon sont issus du Bureau du Cabinet, Bureau pour l'égalité des sexes (2011).